



Schweizerischer Fahrlehrer Verband
Association Suisse des Moniteurs de Conduite
Associazione Svizzera dei Maestri Conducenti

Appel aux candidatures

Examen professionnel Moniteur / monitrice de conduite avec brevet fédéral

La commission d'assurance qualité de l'Association Suisse des Moniteurs de Conduite (ASMC) annonce, en langue allemande, française et italienne, l'organisation de l'examen professionnel pour l'obtention du brevet fédéral :

Cet examen est régi par le règlement d'examen fédéral du 29.08.2007 et la directive afférente.

Lieux et dates des examens

02.-03. avril 2012	Center de formation routière, École Prométhée, Savigny
07.-09. mai 2012	Schweizerisches Verkehrs-Pädagogisches Institut AG, Lucerne
04.-05. juin 2012	Schweizerisches Verkehrs-Pädagogisches Institut AG, Lucerne
11.-15. juin 2012	Acadevia, Wohlen
19.-22. juin 2012	Fahrlehrer-Fachschule (ffs), Urdorf
25.-29. juin 2012	École professionnelle romande pour moniteurs/trices de conduite, Puidoux
02.-04. juillet 2012	Fahrlehrer-Ausbildungs-Institut (fai), Zürich

Conditions d'admission

Les conditions d'admissions sont définies à l'art. 3.3 du règlement d'examen fédéral sur l'octroi du brevet fédéral du 29.08.2007

Taxe d'examen

Fr. 3 600.- y compris le brevet et la taxe d'inscription au registre.

Inscription

Afin que l'inscription à l'examen final soit valable, le formulaire d'inscription officiel doit être déposé 12 semaines avant le début des examens choisis.

Les inscriptions incomplètes ou tardives ne seront pas prises en considération.

Formulaire d'inscription, adresse et renseignements :

Association Suisse des Moniteurs de Conduite ASMC
Secrétariat CAQ
Case postale 8150
3001 Berne
Tel. 031 381 30 60
E-Mail: QSK@fahrlehrerverband.ch